

VÉRIFICATIONS ET MESURES DES SYSTÈMES DE VENTILATION MÉCANIQUE DES BÂTIMENTS RÉSIDENTIELS NEUFS – RE2020 MODULE A e-learning

Le Ministère en charge de la Construction prévoit prochainement la reconnaissance des formations menant à l'autorisation des opérateurs de vérifications et de mesures des systèmes de ventilation mécanique des bâtiments résidentiels neufs. La présente formation est actuellement candidate à cette reconnaissance. L'animation de celle-ci sera assurée une fois la reconnaissance obtenue.

PUBLIC CONCERNÉ

Diagnostiqueurs immobiliers, opérateurs de mesure, contrôleurs techniques, bureaux d'études, professionnels du bâtiment, entreprise du génie climatique (CVC/PB).

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Perfectionnement, élargissement des compétences
- Niveau d'entrée : sans niveau spécifique
- Niveau de sortie : sans niveau spécifique
- Modalités d'admission : Admission sans disposition particulière

PRE-REQUIS

Pour profiter pleinement de cette formation, les stagiaires doivent avoir des connaissances liées à la construction des bâtiments.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Être capable de comprendre la RE2020 dans le cadre des contrôles des systèmes de ventilation.
- Être capable d'identifier les différents systèmes de ventilation des bâtiments résidentiels et comprendre leurs spécificités.

DURÉE DE LA FORMATION ET MODALITÉS D'ORGANISATION

DURÉE

7 heures à distance (e-learning) en libre accès sur plateforme personnalisée de formation.

HORAIRES ET DATES :

Les dates des formations programmées sont indiquées sur le planning des formations, consultable sur www.apbat.fr.

EFFECTIF FORME

8 personnes maximum

CONTENU DU MODULE

AVERTISSEMENT :

Les connaissances liées à ce module de formation seront considérées comme acquises dans le cadre du suivi du module B (voir plan de formation dédié) et de la validation théorique et globale de la formation *Vérification et mesures des systèmes de ventilation devenir operateur qualifié Qualibat 8741*.

Il est donc fortement recommandé de suivre ce module de formation AVANT le Module B.

THEORIE – 7 HEURES – A DISTANCE

Environnement : contexte énergétique, enjeux, état des lieux de la ventilation, impacts que la qualité de l'air intérieur.

Cadre réglementaire : arrêtés, DTU 68.3, Avis Techniques, règles RAGE.

Les acteurs de l'autorisation.

Les systèmes de ventilation résidentielle : collectif, maison individuelle, nature et fonctionnalités des différents composants constitutifs des installations : simple-flux, double-flux, auto et hygroréglables.

Principe de fonctionnement de la ventilation : pertes de charges, notion de conception et dimensionnement, fonctionnement d'un ventilateur.

Entretien et maintenance des systèmes de ventilation.

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Mise à disposition sur support dématérialisé (extranet formation) de documents supports de formation et documentations techniques associés à la formation.

PROFIL DU(DES) FORMATEUR(S)

Rémi Pelini, ingénieur thermicien INSA Strasbourg.

Qualifié Qualibat 8711 et 8721 depuis 2011. Auditeur-expert pour Qualibat.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

QCM de validation des acquis théoriques passé lors du module B, obligatoire pour la validation globale de la formation.

MOYENS TECHNIQUES

Support dématérialisé accessible dès via un lien de téléchargement en fin de formation, intégrant supports de formation et documentations techniques associés à la formation.



DISPOSITIF DE SUIVI DE L'EXÉCUTION ET D'ÉVALUATION DES RÉSULTATS DE LA FORMATION

La formation est adaptée aux besoins des stagiaires via le recueil des besoins avant la formation.
Le suivi de la formation est garanti par la signature des émargements.
La qualité de la formation est évaluée par un questionnaire de satisfaction de fin de formation.
L'assimilation des compétences théoriques des stagiaires est vérifiée par des quizz de synthèse à la fin de chaque chapitre.

MOYENS D'APPRÉCIATION DE L'ACTION DE FORMATION

Questionnaire de positionnement avant formation
Questionnaire d'évaluation à chaud en fin de session
Envoi d'un questionnaire d'évaluation à froid dans le semestre qui suit

TARIF

SUR DEVIS

DELAIS D'ACCES

Les inscriptions doivent être réalisées au minimum 10 jours avant le début de la prestation.
Les demandes d'informations et/ou d'inscription se font par mail à l'adresse info@apbat.fr ou en remplissant le formulaire disponible à l'adresse suivante : <https://apbat.fr/contact/>
Pour l'inscription, le formulaire est disponible à l'adresse suivante : <https://apbat.fr/wp-content/uploads/2021/07/Bulletin-inscription-formation-AP-Bat-2021-V1.pdf>
Une réponse est apportée dans les 2 jours ouvrés maximum après la demande.

CONTACT

Administratif : Bénédicte Dietsch – email : info@apbat.fr – téléphone : 04 92 02 97 05
Technique : Rémi Pelini – email : info@apbat.fr – téléphone : 04 92 02 97 05

ACCESSIBILITE

Les personnes ayant besoin d'aménagements spécifiques et souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.
Programme de formation accessible sur le site internet de AP BAT.

